

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

n° 276 (Tome XIII, n° 13) Janvier-Mars 1997



CHRONIQUE

de la Société royale

LE VIEUX-LIÈGE

(Association sans but lucratif)

Sites et Monuments

Publiée avec le soutien du Service de l'Éducation permanente

Rédaction : Rue A. Ponson, 17, 4020 Jupille-sur-Meuse (Tél. 041-62.82.39). Ce numéro : 50 F. — Cotisation-abonnement (personnes physiques) : associés, 750 F ; adhérents, 600 F (C.C.P. 000-0323840-54, Le Vieux-Liège, Liège). — Abonnement pour sociétés (Bulletin et Chronique) : 900 F (réduit à 600 F pour les a.s.b.l. et administrations).

« L'EFFERVESCENCE A GAGNÉ LA CITÉ »

À propos d'un monument et d'une fontaine
sur la place Saint-Lambert



Fig. 1. — Grande toile du peintre liégeois Auguste Chauvin (1810-1884) de la scène dite du « Banquet de Jupille » de la légende de saint Lambert, 1861, 3 m. 90 × 4 m. 70 (notice dans le catalogue de l'exposition *Le romantisme au pays de Liège*, *op. cit.*, p. 140). Cliché A.C.L.

La toile est actuellement enroulée et conservée dans les Réserves du Musée de l'Art Wallon et nous cherchons un partenaire

L'inscription au concours international d'idées d'artistes européens pour la construction en 1996 d'une fontaine et d'un monument place Saint-Lambert s'est clôturée le 30 juin, et, à la manière du romancier Henri Carton de Wiart, nous pourrions écrire que, depuis le lancement de l'épreuve en avril dernier, « l'effervescence a gagné la cité » !

Les artistes se sont documentés, quelquefois avec fougue ou alacrité, sur saint Lambert et son importance pour l'histoire de Liège. Chaque semaine des demandes sont arrivées de divers côtés auprès d'institutions ou d'historiens susceptibles d'apporter une aide.

L'eau, quant à elle, et le projet d'une fontaine, s'est imposée d'office sans nécessiter beaucoup de questions : Liège n'est-elle pas née des méandres de la Meuse, de l'Ourthe et de la Léglia ?

Un concours en marche

Le 26 mai a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Liège une séance d'information sur le concours organisée par l'Échevinat de l'Environnement et du Cadre de Vie. Initialement prévue dans les locaux de l'échevinat, cette séance avait dû être déplacée à l'Hôtel de Ville vu le nombre élevé de participants. En effet, une centaine de personnes y assistaient. L'échevin Michel Firket exposa le règlement du concours dont l'esprit fut rapidement explicité par Monsieur René Léonard, conseiller honoraire aux arts plastiques contemporains auprès du Ministère de la Communauté française. Ensuite suivirent deux exposés plus longs, à savoir dans l'ordre, l'un que nous avons consacré à saint Lambert et son importance dans l'histoire de Liège, l'autre par Monsieur Claude Strebelle, architecte coordonnateur, qui retraça l'évolution du dossier d'aménagement de la place. C'est le même diptyque qui fut programmé l'après-midi puisque les artistes visitèrent successivement le chantier de la place Saint-Lambert sous la direction des architectes Strebelle et Boden, puis nous rejoignirent au Trésor de la Cathédrale. Autour du buste-reliquaire de saint Lambert, exceptionnelle orfèvrerie du début du XVI^e siècle, et de la châsse néo-mosane de 1896, les questions fusèrent. L'histoire, la légende, le culte et l'iconographie du saint furent amplement abordés : les cycles iconographiques des deux œuvres se prêtent en effet à de nombreuses explications.

Parmi tant d'autres questions, un artiste henruyer nous demanda ce que saint Lambert représente aujourd'hui pour les Liégeois. Comme le répète inlassablement et très justement l'un de nos amis, les questions les plus simples sont souvent les plus embarrassantes. Après tout, c'est l'image historique de saint Lambert qu'il faut restituer mais aussi tout le symbole qu'elle dégage, entre mythe et réalité.

Lors de cette visite, nous avons aligné une série d'éléments qui nous jaillirent spontanément à l'esprit ; aujourd'hui, en y mettant un peu d'ordre, nous tentons une réponse que nous développerons en trois catégories ¹.

Le temps historique est le premier concept envisagé : la mort violente d'un homme d'église par des gens liés au pouvoir politique a impressionné les esprits ². Saint Lambert est mort un 17 septembre d'une année inconnue ³, victime innocente d'une vendetta entre clans pour la domination politique dans la région ⁴. La profonde religiosité des hommes du Moyen Âge fit le reste et le processus mit en place les premières étapes du pèlerinage à saint Lambert ⁵. Saint Lambert devint un symbole, interprété diversement selon les époques, et au-delà une identité. Au Moyen Âge, on parle de *terra sancti Lamberti*, la terre de saint Lambert : c'est le saint qui est considéré comme le propriétaire de la principauté ⁶. Ses reliques catalysèrent les énergies patriotiques lié-

¹ Sans nul doute cette réponse sera-t-elle imparfaite ; au moins aura-t-elle le mérite d'exister et peut-être de susciter la réflexion.

² Récemment encore l'assassinat de Monseigneur Arnulfo Romero en El Salvador ou celui du Père Popieluszko en Pologne ont déclenché des phénomènes comparables *mutatis mutandis*.

³ Le 17 septembre 705 au plus tard, car son successeur Hubert apparaît comme évêque de Tongres-Maastricht dans deux documents diplomatiques datés du 13 mai 706. L'année 696 s'est imposée dans la tradition liégeoise comme date de la mort de saint Lambert : en 1696, on en commémora le millénaire ; en 1896, le douzième centenaire permit la réalisation d'une nouvelle châsse pour ses reliques (Cf. LHOIST [B.], *Het reliekschrijn van Sint Lambertus [1883-1896] in de Sint-Pauluskathedraal te Luik*, dans *Catalogue de l'exposition Neogothiek in België*, Gand, 1994, p. 205-208 et article sous presse dans un prochain de nos Bulletins) ; et en 1996, nous en célébrerons le treizième centenaire.

⁴ Cf. KUPPER (J.-L.), *Saint Lambert. De l'histoire à la légende*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 9, 1993.

⁵ BAIX (Fr.), *Saint Hubert*, dans *La terre wallonne*, t. XVI, 1927, p. 106-122, 200-222, t. XVII, 1927/28, p. 115-125, 348-364, et t. XIX, 1928/29, p. 65-86 et 169-179.

⁶ Cf. KUPPER (J.-L.), *Liège et l'Église impériale, XI^e-XII^e siècles*, Liège, 1981, p. 421-447 et 523-527.

(suite de la légende de la fig. 1, p. 213) pour la faire remonter sur châssis et restaurer pour être exposée pour les fêtes de saint Lambert en 1996. Toute proposition est la bienvenue !

Une photographie de cette peinture illustre le manuel d'Histoire de la Belgique de Joseph Halkin, à l'usage de l'Enseignement Moyen (plusieurs éditions notamment entre 1919 et 1938), avec la légende suivante : « Saint Lambert, debout, apostrophe Alpaïde et Pépin ; la première, parce qu'en mêlant sa coupe à celles des autres convives pour la faire bénir, elle a voulu surprendre la bonne foi de l'évêque ; le second, parce qu'en ayant à ses côtés Alpaïde, à la place de sa femme légitime Plectrude, il brave les lois et la défense de l'Église ». Il s'agit en effet de ce que l'on appelle « la tradition liégeoise des causes du martyr de saint Lambert » qu'a habilement démontée et niée Godefroid Kurth, après y avoir prêté attention.

geoises et interviendront tout au long de l'histoire pour la conservation et la défense des droits de l'État liégeois⁷. Le temps historique débouche sur tout l'aspect religieux qui, selon le public et les époques, l'emporte plus ou moins.

Le temps légendaire et folklorique emboîte le pas. La tradition liégeoise des causes de la mort de saint Lambert surgit environ cent cinquante ans après l'événement : saint Lambert serait mort victime du ressentiment d'Alpaïde, concubine de Pépin de Herstal. Lors d'un banquet situé à Jupille, le saint aurait refusé de bénir la coupe d'Alpaïde qui aurait chargé son frère Dodon de tuer le prélat. On sait le sort que Godefroid Kurth, après l'avoir acceptée, a finalement réservé à cette légende qu'il a évacuée de l'historiographie liégeoise ; c'est une des plus belles pages du grand médiéviste⁸. Au XVII^e siècle surtout, saint Lambert va passer pour le défenseur de l'union conjugale. Mais la légende n'en restera pas là, chaque époque y apportera sa touche.

Autour du buste de saint Lambert et de la cathédrale, des traditions folkloriques se sont développées. La fête du saint le 17 septembre donna lieu à de nombreuses manifestations⁹ dont témoignent médailles, bannières, confréries, fontaines, statuettes...

Saint Lambert fut une figure populaire ; il le reste : les marionnettes liégeoises lui préparent un spectacle pour 1996. Des sociétés aussi diverses que nombreuses, jusqu'aux produits alimentaires, revendiquent son patronage et son nom est devenu un emblème.

Enfin, le temps présent conclut la réponse : Lambert est un nom resté ancré à la place principale de Liège, là où s'élevait la grande église du diocèse. L'intérêt qu'ont suscité et que suscitent encore les fouilles archéologiques¹⁰, l'attrait du Moyen Âge aujourd'hui, la mémoire de Liège et

ses racines profondes¹¹, voilà autant d'éléments qui se rattachent à ce nom et motivent l'enthousiasme. L'esprit liégeois — nous nous en voudrions de le définir ici — ne peut-il lui aussi s'inscrire dans cette longue histoire ?

Reste à traduire toutes ces catégories dans une œuvre qui défie le temps. Ce challenge est relevé par plus d'une centaine d'artistes (belges, français, allemands, anglais et néerlandais) officiellement inscrits le 30 juin 1995 auprès du Secrétariat communal après avoir acquitté leur droit d'inscription¹².

L'intendance suit ! Nous avons annoncé l'ouverture d'un compte financier auprès de la Fondation Roi Baudouin destiné à recueillir les fonds de tout qui voudrait soutenir le projet ; nous y reviendrons prochainement.

Une heureuse initiative est déjà née auprès des entrepreneurs liégeois. Dix d'entre eux ont offert chacun 100.000 FB pour réunir le premier million pour ces travaux. Rassemblés au sein d'un groupe appelé « Leodium », ils ont annoncé le 11 mai par une conférence de presse leurs objectifs : promouvoir l'art urbain à Liège en commençant par la place Saint Lambert. Indépendants de tout pouvoir politique et de tout mouvement philosophique, religieux, économique ou social, les dix membres fondateurs veulent l'embellissement de leur ville et entraîner dans leur sillage les entreprises liégeoises par un mouvement de sensibilisation par la presse, par courrier et par contacts personnels.

L'histoire de la décoration d'une place

On mesure ici toute l'importance de relancer l'art urbain à Liège¹³. « Liège aussi doit rêver », comme nous l'écrivions dans notre précédent éditorial.

Par décret-loi de la République française de 1801, la Ville a obtenu la propriété de l'emplacement de la cathédrale. Aujourd'hui, mieux encore qu'en 1926, date d'édition de son ouvrage sur *Les rues de Liège*, on apprécie la pertinence du propos de Théodore Gobert : « Pour être important, le cadeau reçu par la Ville n'en était pas

⁷ DE CHESTRET DE HANEFFE (J.), *Les reliques de saint Lambert et les sept fiévéés*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIV, 1894, p. 3-66 et notre article *Les routes de la foi en pays mosan (IV^e-XV^e siècles). Sources, méthode et problématique*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 18-20, 1995.

⁸ KURTH (G.), *Étude critique sur saint Lambert et son premier biographe*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, 1876, p. 5-112 ; commentaires de cette tradition par JOSSE (M.), *Le domaine de Jupille des origines à 1297*, Bruxelles, 1966, p. 21-23, et de l'iconographie suscitée dans notre article *Iconographies de saints mosans*, n° 7-8, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 225, t. X, 1984, p. 486-489.

⁹ Cf. notre enquête dans le Catalogue de l'exposition *Saint Lambert, Culte et iconographie*, Liège, 1980, p. 33 sv. ainsi que notre article *Témoignages sur le culte populaire de saint Lambert de Liège*, dans *Actes du Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie & d'Histoire de Belgique*, Comines, 1980, t. III, p. 219-234.

¹⁰ Cf. OTTE (M.), LÉOTARD (J.-M.), & FOCK (H.), *Phases anciennes de la cathédrale Saint-Lambert à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. XIII, n° 266, 1994, p. 121-143.

¹¹ Cf. *Histoire de Liège*, sous la direction de STIENNON (J.), Toulouse, 1991.

¹² La presse a rendu compte de l'engouement pour le concours et a cité certains noms d'artistes ; il nous semblerait partial d'en privilégier l'un ou l'autre, même si le concours peut s'enorgueillir de quelques noms célèbres.

¹³ À titre de comparaison, à une échelle bien différente mais avec succès, Comblain-au-Pont organisait en juillet dernier un symposium international de sculpture monumentale d'instinct sur pierre bleue. On rappellera ici l'exposition *Visages urbains de Liège depuis 1830*, Liège, 1985, et pour la période de 1857 à 1880, l'action, quelquefois discutée en tout cas énergique, de Hubert-Guillaume Blondin, ingénieur-directeur des travaux publics (Cf. Sonia GEORGE-RASCHEVITCH, *Ibidem*, p. 125-151).

moins embarrassant. C'était plus encombrant qu'un éléphant gagné à la loterie »¹⁴.

L'aménagement d'une place publique sera en effet très lent. En 1805-1806 il s'accompagnait d'un projet d'érection d'un théâtre et d'une statue en l'honneur de Napoléon¹⁵. En 1812 la place reçut officiellement le nom de *place Napoléon le Grand* et l'idée persistait d'y ériger une statue monumentale de l'empereur. La défaite napoléonienne amena la disparition de l'appellation *place Napoléon le Grand*. « En réalité, écrit Gobert, celle-ci n'avait point été acceptée par le peuple. Il employait constamment le nom de *place Saint-Lambert* qui prévalut désormais et d'une façon complète. Le 26 juin 1827, le Conseil de Régence n'en crut pas moins devoir prendre une décision arrêtant que la place Saint-Lambert conserverait ce dernier nom ».

Le nivellement définitif des décombres de la cathédrale et des immeubles avoisinant n'eut lieu qu'en 1827. Des marronniers furent plantés. En 1885 commençait la construction du Grand Bazar. L'histoire du tramway sur la place commence en 1871.

En 1855 Louis Jéhotte (Paris 1803-Liège 1884) offrit à la Ville « un modèle d'une statue équestre en bronze à élever à Charlemagne sur la place Saint-Lambert »¹⁶. En 1860 un accord est conclu entre la Ville, l'État et la Province pour la répartition des dépenses, et, en 1863, ordre est donné (mais non réalisé) d'établir les fondements de la statue sur la place.

Des réticences se sont en effet levées sur l'effet produit par la statue sur la place ; l'artiste défend son projet élaboré pour la place et nulle part ailleurs. Discussions multiples, action en justice... le dossier soulève la passion de nos concitoyens. La statue est finalement exilée au boulevard d'Avroy. Après une nouvelle controverse sur la direction à donner au cheval, le monument est finalement inauguré le 26 juillet 1868.

Un échange de correspondance avec le professeur Rita Lejeune nous fait partager sa propo-



Fig. 2. — Louis Jéhotte, statue de Charlemagne, initialement prévue pour la place Saint-Lambert.

sition de ramener Charlemagne sur la place Saint-Lambert comme symbole pour l'Euregio et au-delà pour l'Europe. L'idée d'une « cohabitation » des deux statues de Lambert et de Charlemagne n'est pas pour nous déplaire, notamment comme rencontre entre l'art monumental du siècle dernier et l'art contemporain. Cette idée nous séduit pour d'autres raisons : le rétablissement de Charlemagne sur la place Saint-Lambert serait aussi une sorte de réconciliation avec le passé : autant saint Lambert rappellera la grande église de Liège démolie à la Révolution, autant cette statue déplacée et rétablie rappellera le combat de l'artiste au XIX^e siècle pour un emplacement adéquat et le courant historiciste de son époque. La place Saint-Lambert est immense : un carrefour pourrait être très judicieusement souligné par cette belle statue et la direction marquée par le cheval¹⁷. Les architectes et commissions compétentes auront sans doute quelques suggestions¹⁸. Par ailleurs, comme nous l'écrivit pertinemment Madame Lejeune, « la lettre que Charlemagne a écrite à l'évêque de Liège Gerbald pour lui rappeler ses devoirs d'éducation du peuple chrétien va dans le même sens que l'évocation de saint Lambert ». Nous ajouterions à ces raisons religieuses que les Carolingiens furent d'ardents propagandistes du culte de saint Lambert et, à travers ce culte, des liens avec le pays mosan persistent jusqu'à nos jours. De nom-

¹⁴ GOBERT (Th.), *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. III, Liège, 1926, p. 483. Cet article *Lambert* nous a documenté pour la suite de notre exposé.

¹⁵ Le projet de 1807 d'une « Place impériale » était dû à l'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées Deschamps, cf. HELIN (Et.), *Entre les exigences du trafic et les séductions de la mode : un siècle d'hésitations des autorités communales liégeoises (1718-1824)*, dans *Actes du Colloque de Spa (1968), Les constructions civiles d'intérêt public dans les villes d'Europe au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime et leur financement*, Bruxelles, Pro Civitate, Collection Histoire, in-8°, n° 26, 1971, p. 102 sv.

¹⁶ Sur toute l'histoire de cette statue, nous nous en référons à l'excellent article d'Alain DIERKENS, *Le Moyen Âge dans l'art belge du XIX^e siècle. I. La statue équestre de Charlemagne par Louis Jéhotte (Liège, 1868)*, dans *Annales d'histoire de l'Art & d'Archéologie de l'Université Libre de Bruxelles*, t. IX, 1987, p. 115-130.

¹⁷ Cette direction a donné lieu à certaines facéties et interprétations, notamment pendant la dernière guerre.

¹⁸ Ainsi, après les heureuses restaurations des statues du XIX^e siècle d'Ambiorix à Tongres et de Godefroid de Bouillon à Bruxelles, il serait bon d'envisager pareillement un nettoyage et une consolidation du monument de Charlemagne.

breuses paroisses allemandes ont Lambert pour patron et par une sorte de pèlerinage spirituel aiment à venir se ressourcer à Liège¹⁹.

Le personnage historique de Lambert et l'importance décisive du meurtre de l'évêque sur le choix ultérieur de Liège comme siège de l'évêché ont fait la fortune séculaire de la cité et de son pays : il est juste qu'un monument en perpétue la mémoire.

Le rôle du « Vieux-Liège »

C'est sciemment aussi que nous avons emprunté notre titre à Henri Carton de Wiart, auteur en 1905 du roman historique *La Cité ardente*, expression à succès qui désormais désignera Liège. Cette citation initiale — « L'effervescence a gagné la cité » —, un rien surfaite pour notre propos — nous en convenons —, fera sourire nos collègues historiens et appelle des commentaires.

Le dossier de la place Saint-Lambert nous a fait nouer de nombreux contacts dans des milieux très divers ; ils nous ont de plus en plus fait prendre conscience que l'Histoire patentée franchit de plus en plus mal les barrières qui existent entre tous ces milieux. Le grand public est étonné pour ne pas dire stupéfait des richesses de son passé et, dans la plupart des cas, il en ignore jusque les fondements. Jadis le roman historique lui donnait une première information, sûrement haute en couleurs et truffée d'erreurs, mais qui s'est imposée et, comme les images d'Épinal, est restée²⁰. Le romantisme est venu à la rescousse²¹. Le Moyen Âge revu et corrigé par Viollet-le-Duc n'était pas loin²².

Le courant historiciste du XIX^e siècle, auquel nous faisons allusion plus haut, débarrassé de son côté nationaliste ou idéologique primaire, peut toujours créer des œuvres porteuses de valeurs pédagogiques. La peinture ou sculpture d'histoire, le roman historique... peuvent ressusciter le passé et en redonner le goût. Le regard que l'on portera sur ces œuvres concourra à développer ou stimuler l'esprit critique, malheureusement si souvent absent, et au besoin à rétablir la vérité historique. Aujourd'hui par contre c'est l'oubli le plus total qui règne et ce n'est pas l'enseignement de l'histoire à l'école qui favorise

toujours un regain d'intérêt²³. On connaît l'importance des médias, en particulier de la télévision, mais est-il besoin de tomber dans l'infantilisme quand on fait une émission d'histoire ?²⁴ Le succès des « Son & Lumières », des spectacles ou foires médiévaux démontre pourtant l'engouement du public pour accomplir ce bond dans le temps et s'initier aux mœurs et coutumes d'antan ; il faut tout faire pour fortifier son appétit et recréer ce climat favorable pour les études historiques.

Au-delà de ces constatations banales pour lesquelles les remèdes tardent de plus en plus, malgré les efforts de nombreux historiens, nous voudrions attirer l'attention sur une Société comme la nôtre, « Le Vieux-Liège », sur sa place et son rôle, aujourd'hui comme naguère.

L'histoire locale garde toute son importance pour susciter un intérêt pour la science historique. Outre notre devise *Rien ayez s'il n'est connu*, sur laquelle on a déjà beaucoup glosé, les règles de publication de notre *Bulletin* sont à prendre en considération : « [...] le Bulletin ne publie que des articles inédits, soit de recherche scientifique, soit de vulgarisation touchant l'histoire des pays mosans, considérée dans son acception la plus large, leur toponymie, leur dialectologie ainsi que des études concernant la restauration des monuments anciens, la protection de la nature et les problèmes de l'urbanisme »²⁵.

La « vulgarisation », le mot est lancé ; encore faut-il y mettre un sens. La restructuration récente de la couverture du *Bulletin* a également donné lieu au sein du Conseil d'Administration à un débat significatif sur nos objectifs, bien réaffirmés par le texte suivant : « Comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'ethnologie, de la toponymie et du folklore au pays mosan ». Le champ d'investigation est large et l'état d'esprit originel doit persister ; il est en tout cas encouragé au sein de nos publications. « Le Vieux-Liège » n'est-il pas un remarquable creuset où peuvent se fondre les re-

¹⁹ Cf. ZENDER (M.), *Räume und Schichten mittelalterlicher Heiligenverehrung in ihrer Bedeutung für die Volkskunde*, 2^e éd., Cologne, 1973.

²⁰ Pourquoi cacher l'estime que l'on peut avoir dans des littératures parahistoriques ? Feu Paul-Albert Février, éminent professeur à l'Université d'Aix en Provence, nous a un jour dit qu'il avait d'abord connu Liège par Quentin Durward ! Et nous pourrions multiplier les exemples.

²¹ Cf. LEJEUNE (R.), STIENNON (J.), et LEJEUNE (J.), dans l'introduction au Catalogue de l'exposition *Le romantisme au pays de Liège*, Liège, 1955, p. 17-29, et l'excellent chapitre de F. VERCAUTEREN, *Les historiens romantiques*, dans *Cent ans d'Histoire nationale*, Bruxelles, 1959, p. 29-57.

²² Cf. notamment la bibliographie du Catalogue de l'exposition *Le « Gothique » retrouvé avant Viollet-le-Duc*, Paris, 1979-1980.

²³ Quelques considérations sur ce sujet dans nos comptes rendus de *Enseigner l'histoire aujourd'hui*, n° 2, *L'Antiquité gallo-romaine et le haut Moyen Âge*, Guide didactique, & *Idem*, dans *Histoire des gens de chez nous*, n° 2, *De la Gaule romaine à l'an mil*, Livret documentaire, *Cahiers de Clio*, Liège, n° 109, 1992, p. 111-113 ; et *Enseigner l'histoire aujourd'hui*, n° 3, Bruxelles, 1993, *Le Moyen Âge. De l'an Mil aux Réformes*, guide didactique par M. DECOSTER, P. ORBAN, Ch. PATART & B. STANUS. *De l'an Mil au Siècle des Lumières*, livret documentaire dû aux mêmes auteurs n° 3A, *ibidem*, n° 119, 1994, p. 127-133. Et que dire de la réforme de l'enseignement secondaire entrée en vigueur en septembre 1994 !

²⁴ Bien loin de nous l'idée de lancer l'opprobre sur l'ensemble d'un secteur où l'on rencontre souvent certains de nos confrères qui travaillent admirablement.

²⁵ Envers de la couverture du *Bulletin*.

cherches et opinions des historiens chevronnés, des amateurs d'art et d'histoire, des archéologues, des historiens de l'art et de tant d'autres ?

Entre deux guerres notre Société a encouragé l'érection du monument-fontaine Tchantchès en Outremeuse. L'œuvre fait aujourd'hui partie du patrimoine cher aux Liégeois.

Les 15 septembre et 17 octobre prochains se réunira le jury du concours de la place Saint-Lambert. Du 26 septembre au 16 octobre se tiendra à l'Hôtel de Ville une exposition des dix projets retenus par le jury, à savoir normalement cinq fontaines et cinq monuments. Le public sera convié à donner son avis sur ceux-ci. L'histoire de la place Saint-Lambert et de sa décoration très brièvement évoquée ci-dessus nous commande d'éviter de répéter les erreurs du passé : le débat sur les projets soumis doit s'accomplir dans les meilleures conditions mais une fois le choix fait, il doit être entériné et sa réalisation suivre sans délais. Que l'effervescence quitte alors la cité !

Dès maintenant nous invitons nos lecteurs à se rendre nombreux à l'exposition des projets à l'Hôtel de Ville.

Philippe GEORGE

BIBLIOGRAPHIE

MARTE DANTHINNE, *La Rouge Croix à la Converserie. Saint Hubert, vie et légende.* — Saint-Hubert, l'Auteur, 1994, 34 pp. — Cette brochure peut être obtenue contre versement de 190 frs (+20 frs pour le port) au c.c.p. 000-0234261-06 de M. Danthinne, 3 rue de la Liberté, 6870 Saint-Hubert (tél. 061/61.30.11).

TOLLENAERE (L.), *La sculpture sur pierre à l'époque romane dans l'ancien diocèse de Liège*, Duculot, 1956. — Quelques exemplaires sont encore disponibles chez M. Jean-Louis CAMUS, domaine de Waroux 40, 4340-Awans, au prix de 990 FB (plus frais de port) : lui téléphoner au n° 41-63.61.49 et payer à son compte 063-0945227-94.

[Ce rappel rectifie les erreurs faites dans la notice de notre dernière publication.]

ÉCHOS

Antheit et Huy : Une belle devise. — Le procès-verbal de délimitation du 17 août 1822 du territoire communal d'Antheit mentionne à la limite de celui de Huy une « pierre taillée sur la rive gauche [de la Meuse] au pied du rocher à la Kakirie contre la chaussée de Huy à Liège, sur laquelle pierre sont taillées les armes de la ville de Huy et l'inscription suivante : *1586 plus tost mourir de franche volonté, que du pays perdre la liberté.*

Le procès-verbal de délimitation de Huy, en date du 25 août 1822 porte une mention similaire, à la seule différence que les mots « *plus tost* » y sont notés « *plutost* ».

À propos du portrait du général Ransonnet. — Dans l'article « Autour d'une relation inédite des journées révolutionnaires des 16, 17 et 18 août 1789 » (paru dans le bulletin n° 268, janvier-mars 1995), il était supposé que J.J.E. Ansiaux était l'auteur du portrait du général Ransonnet.

Un de nos membres, Monsieur Henri Delrée, directeur honoraire des Mines, vient de confirmer l'attribution du tableau à cet artiste¹.

Des documents de famille permettent d'abord d'établir que les portraits du général et celui de son épouse² ont été offerts au musée de Liège par leur fils Jacques-Joseph, alors officier dans la Marine française.

Quant à la date d'exécution du tableau représentant Jean-Pierre Ransonnet, M. Delrée montre, grâce à des documents conservés aux Archives militaires de Vincennes, qu'il ne peut avoir été fait « qu'après le 6 février 1794, jour de sa nomination au grade de Général de Brigade par Boucherotte, Ministre de la Guerre, et avant le 20 janvier 1795, date à partir de laquelle il a été autorisé à porter le médaillon des deux épées en sautoir » distinction lui octroyée par la République pour ses trente années de service et ses quinze campagnes. On remarque que, sur le portrait, ce bijou ne figure pas.

Nous remercions de tout cœur Monsieur Delrée pour ces intéressantes précisions.

[Jacques LIÉNARD]

Arbres et haies remarquables. — Le « Moniteur belge » du 7 juillet 1995 a signalé une mise à jour des listes des arbres et haies remarquables pour les communes de Amel, Anthisnes, Engis, Esneux, Liège, Neupré, Plombières, Sprimont et Visé. Ces listes peuvent être consultées dans les dites communes ou au service de l'Urbanisme, rue des Guillemins 16-34, à Liège.

Bombaye/Dalhem 3^e division : Fontaine Charlemagne. — Le plan cadastral primitif (période hollandaise) de la section A de Bombaye mentionne une « fontaine Charlemagne » dont nous ne connaissons pas d'autre citation. Quelque lecteur ne pourrait-il nous en dire davantage ?

Bords de routes et vie sauvage. — Un article de Michel HUBIN paru dans « Le Soir » du 17 août dernier a rappelé que depuis 1986 un arrêté régional avait interdit l'utilisation d'herbicides sur les bords de routes. Un fauchage précoce étant également redoutable, une campagne de sensibilisation a dès lors été lancée par le gouvernement wallon ; 139 communes wallonnes

¹ Par lettre du 30 mars 1995 envoyée au président de la Société royale de « Vieux-Liège » et copie adressée à l'auteur de l'article.

² Il serait intéressant de savoir ce que le portrait de Madame Ransonnet a pu devenir. Il semble avoir disparu du vivant même de J.J. Ransonnet (décédé en 1862).